

#7 LE BULLETIN

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS

10 SEPTEMBRE 2020

LIRE LE MAGAZINE >

DOSSIER

ENQUÊTES INTERNES

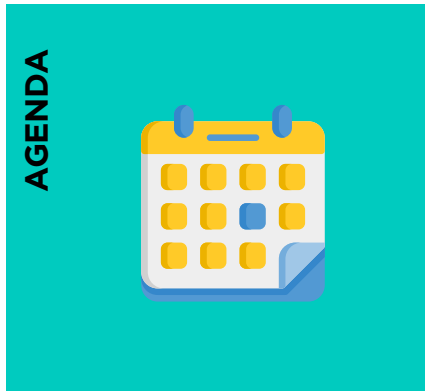
LIRE LE DOSSIER →





EDITO

Une rentrée 2020
porteuse d'espoir et
empreinte d'émotion



AGENDA

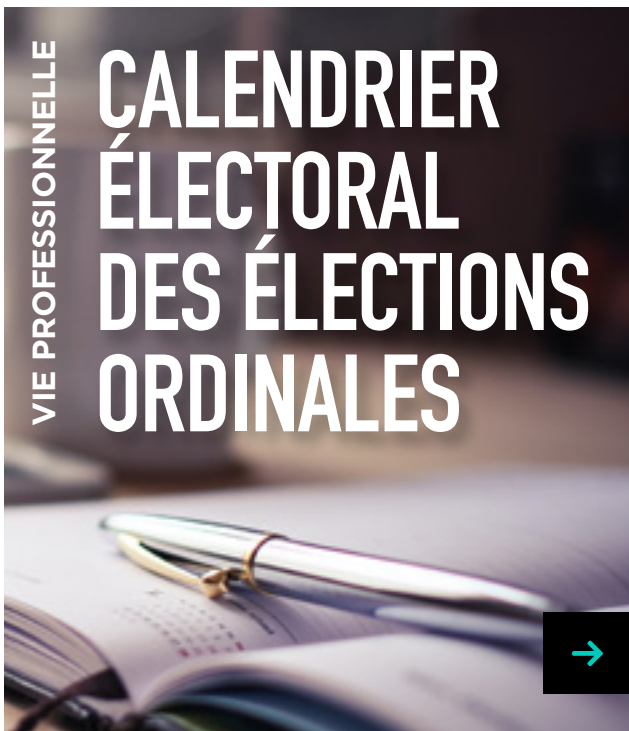
Tous les évènements
marquants du mois



CONSEIL DE L'ORDRE

CO

Résumé des séances
des 21 juillet
et 1^{er} septembre



VIE PROFESSIONNELLE

CALENDRIER
ÉLECTORAL
DES ÉLECTIONS
ORDINALES



INTERNATIONAL

DÉFIS POUR
LA PROFESSION
D'AVOCAT

Témoignages des
barreaux du monde



ANNONCES & CARNET

RETROUVEZ LA VIE
DU PALAIS



FOCUS SERVICE

FIXATION DES HONORAIRES :
RÔLE ET MISSIONS



TRIBUNE DES MCO

30^{ÈME} ANNIVERSAIRE :
PRINCIPES DE BASE RELATIFS
AU RÔLE DU BARREAU



PORTRAIT

CAROLINE
LAVERDET

Et le monde est
un jeu...



Caroline Laverdet

Et le monde est un jeu...

Chacun choisit ses méthodes pour développer les qualités qu'il est ensuite amené à mobiliser. Pour devenir une avocate combative, stratège, visionnaire et créative, Caroline Laverdet a combiné son attrait pour le droit avec sa passion pour les jeux vidéo. Intéressée par tous les enjeux de l'univers numérique, elle est notamment convaincue de l'avenir durable du e-sport, un secteur sur lequel elle a décidé de miser.



Des ados jouent avec de petits personnages, cela génère des milliards et jusqu'ici il n'y a pas beaucoup d'encadrement juridique, c'est intéressant pour un avocat



Les parents désespérés par l'appétit féroce de leurs rejets pour les jeux vidéos devraient tous rencontrer Caroline Laverdet. Il y a une vingtaine d'années, la toute jeune adolescente parisienne s'esquintait elle aussi la rétine devant Super Mario Bros ou Duck Hunt. Et les heures passées à fréquenter sa console et son écran ont surtout développé chez elle une faculté à se projeter dans l'avenir, avec un instinct et un dynamisme qui n'ont rien à envier à ses petits héros pixélisés. Convaincue depuis l'âge de ses premiers joysticks qu'elle deviendrait avocate, Caroline a aussi toujours souhaité trouver des façons d'ajouter de la fantaisie dans son approche. « *Ma passion pour les jeux, ça a démarré tôt, se souvient-elle. Et ensuite j'ai rapidement compris qu'internet allait les rendre de plus en plus amusants. Je m'y suis intéressée et quand j'ai dû me spécialiser, je savais qu'on allait vers un important développement du droit dans toutes les matières qui concernent les activités numériques* ». Voilà comment avec de la ténacité et des idées, on devient avocat-geek.

Les longues heures passées dans Second Life et la fascination de l'avocate pour cet univers ont conduit cette dernière à réfléchir aux principes et règles juridiques applicables dans le monde virtuel. Peut-on réellement exiger une réparation pour un dommage causé à un avatar créé dans un jeu en réseau ? Comment définir le statut d'une transaction portant justement sur la propriété d'un personnage ou d'un objet virtuel ? Ces questions sont d'ores et déjà posées et animent au quotidien Me Laverdet, qui a passé neuf ans au total à boucler une thèse les abordant dans toute leur complexité : « *c'est un secteur en plein développement, dans lequel il y a beaucoup d'acteurs et des sommes d'argent de plus en plus importantes. Ça va à une vitesse folle. Le point positif, c'est que le législateur commence à s'y intéresser, donc ça devient sérieux. Mais il y a encore presque tout à faire et c'est bien ce que je trouve passionnant* ».

Le monde numérique est vaste. Caroline Laverdet y voyage avec aisance, et vibre en particulier lorsqu'elle s'arrête dans la contrée du e-sport, une des disciplines connaissant un essor spectacu-

laire depuis quelques années : « *des ados jouent avec de petits personnages, cela génère des milliards et jusqu'ici il n'y a pas beaucoup d'encadrement juridique, c'est intéressant pour un avocat* ». Les sportifs en chambre d'un nouveau genre gagnent en effet du terrain, et Caroline rêve tout haut avec eux du jour de l'entrée du e-sport au programme des Jeux Olympiques, une reconnaissance ultime qui commence à être sérieusement envisagée au sein des instances du CIO. Une telle évolution conduira nécessairement à une réelle structuration juridique du secteur : « *il est certain qu'il faudra accompagner à la fois les joueurs, les éditeurs de jeux, les organisateurs d'événements, les fédérations. Et de la même manière que les avocats peuvent intervenir en tant que mandataires sportifs auprès de footballeurs professionnels, nous pourrions aussi représenter les intérêts de e-sportifs* ».

L'ancienne joueuse accro à World of Warcraft a aussi sa façon à elle de garder les pieds sur terre. Son côté « mécanicienne » l'a par exemple poussée à apprendre le langage du code informatique, notamment pour construire elle-même son site internet. Passionnée de graphisme, Caroline s'investit aussi pour diffuser une pratique plus lisible du métier d'avocat, en proposant à ses clients et aux professionnels du droit un service de legal design. « *Il s'agit d'utiliser des méthodes simples, détaille-t-elle, par exemple des time-lines et des schémas, et d'adopter un langage juridique clair dans les actes pour rendre le droit compréhensible... Cela marche très bien, y compris devant les magistrats. Les textes légaux ou le contenu des contrats sont plus accessibles pour les clients. À la fin d'un rendez-vous ou d'une consultation, ils ont aisément compris la solution juridique proposée* ». Entre deux séances de formation au legal design, notre avocate-illustratrice trouve aussi l'énergie pour se consacrer à l'incubateur du barreau de Paris, un groupe qui cherche à faciliter chez les confrères l'intégration de nouvelles legaltech, toujours dans le souci de rapprocher l'avocat du justiciable. Modernité et transparence sont également des objectifs qui l'ont poussée à inaugurer un cabinet d'avocat sous forme de boutique, aux Batignolles : « *Com-*

ment utiliser l'innovation au service de la profession ? Je trouve que les vieilles bibliothèques dans la salle de réunion, ça a un côté un peu poussiéreux, mais je ne me permettrai pas de dire à ceux qui aiment les livres anciens qu'ils doivent changer. En revanche, les start-up et les PME apprécient d'avoir des avocats qui pratiquent différemment, de manière dynamique, connectée, avec des partenariats et des abonnements par exemple ». Pour prendre le temps de bâtir un cabinet d'avocat virtuel dans Animal Crossing, il va falloir attendre un peu, mais cela ne saurait tarder.

En quelques mots



- 34 ans
- **Avocate au barreau de Paris depuis 2012**, intervenant en droit numérique, droit commercial et droit immobilier.
- **Titulaire d'un doctorat depuis juillet 2020** après la soutenance de sa thèse consacrée aux « aspects juridiques des mondes virtuels ».
- Créatrice de supports juridiques et de formations en « legal design », utilisant des techniques pour faciliter la compréhension du droit par tous : www.welovelegaldesign.com
- **Membre de l'incubateur du barreau de Paris**, qui cherche à favoriser l'intégration des « legaltechs » dans la pratique du métier d'avocat.
- Profite de son temps libre pour s'aérer lors de grandes ballades avec Oscar, un chien de chasse de deux ans débordant tout autant d'énergie que sa maîtresse.
- Illustratrice à ses heures pas vraiment perdues, ses croquis ont été plusieurs fois distingués dans le cadre des concours du « Village de la justice »



Ordre des avocats de Paris

11, place Dauphine - 75001 Paris - 01 44 32 48 48

Directeur de la publication : Olivier Cousi, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris.

Rédactrice en chef : Valence Borgia, secrétaire du Conseil de l'Ordre.

Coordinateur : Adrien Croze, directeur de la communication.

Ont contribué à ce numéro :

Rusen Aytac (MCO), Michel Levy (MCO), Martin Pradel (MCO), Claude-Edmond Frety (MCO), Stéphane de Navacelle (AMCO), Thomas Baudesson, Séverine Laude, Louis Doucet, direction de la communication et des affaires publiques, service international, service de l'accès au droit, cabinet du bâtonnier et de la vice-bâtonnière

Crédit photos : Shutterstock, Flaticon,

Prochain Bulletin le 9 septembre